

Office fédéral des migrations ODM

Domaine de direction Immigration et intégration Division Admission Marché du travail Section Libre circulation des personnes et émigration

# **Bulletin Immigration**

Evolution et tendances dans les domaines de l'immigration et de la nationalité

Situation au 31 décembre 2010

## Aperçu mensuel – Décembre 2010

Etrangers (population résidante permanente)

Immigrants (population résidante permanente)

Bilan migratoire (population résidante permanente)

Arrivées sur le marché du travail (UE-17/AELE)

Naturalisations accordées

1 720 393

+ 3 197

2 639

## Table des matières

1.	Tendances et évolution en décembre 2010	2
2.	Population résidante étrangère	4
	Immigration, émigration et bilan migratoire	
	3.1 Immigration en décembre 2010	4
	3.2 Emigration et bilan migratoire	5
	3.3 Immigration, émigration, bilan migratoire UE-27/AELE	5
4.	Autorisations octroyées / Annonces	6
	4.1 Actifs UE-17/AELE	6
	4.2 Contingents UE-8	7
	4.3 Contingents UE-2	7
	4.4 Frontaliers	7
	4.5 Procédure d'annonce	8
	4.6 Autorisations selon la LEtr / l'OASA	8
	4.6.1 Utilisation des contingents	8
	4.6.2 Utilisation des contingents - Graphiques	9
	4.6.3 Relation Prestataires de services > 90 jours / Autorisations OASA pour ressortissants	
	d'Etats tiers	9
5.	Naturalisations	. 10
	Acquisition de la nationalité suisse	. 10

#### 1. Tendances et évolution en décembre 2010

Les données mensuelles peuvent, pour des motifs saisonniers notamment, varier sensiblement. C'est pourquoi, afin de pouvoir comparer les chiffres et ainsi suivre l'évolution de la situation en matière d'immigration, on se basera sur le mois de décembre 2009.

Population résidante permanente de nationalité étrangère<sup>1</sup>: La proportion d'étrangers au sein de la population résidante permanente s'accroît. Cette augmentation émane essentiellement des pays européens (domaine de l'ALCP<sup>2</sup>). Le nombre de ressortissants d'Etats tiers<sup>3</sup> reste, quant à lui, pratiquement constant. Bien que modérée en chiffres absolus, la hausse du nombre de personnes en provenance des nouveaux Etats membres de l'UE (UE-8<sup>4</sup> et UE-2<sup>5</sup>) a été plus importante en termes relatifs. → Voir p. 4.

Immigration globale: En décembre 2010, l'immigration<sup>6</sup> dans la population résidante permanente a augmenté légèrement par rapport à décembre 2009 (augmentation de 1,4%). → Voir p. 4

Bilan migratoire<sup>7</sup>: Le bilan migratoire reste positif en décembre 2010, bien que dans une moindre mesure qu'en décembre 2009 (-10,8 %), ce qui s'explique par la hausse enregistrée dans le domaine de l'émigration. L'augmentation concerne tant les ressortissants des Etats membres de l'UE/AELE (-10,7%) que ceux des Etats tiers (-11,0%). → Voir p. 5

Autorisations accordées aux actifs provenant de l'UE-17/AELE: En décembre 2010, les autorités suisses ont délivré à la main-d'œuvre étrangère 3695 autorisations de séjour B et 7761 autorisations de courte durée L, soit respectivement une augmentation de 7,1 % et de 30,9 % par rapport à l'an dernier.

Le nombre d'entrées effectives sur le marché du travail<sup>8</sup> a augmenté de 25,4 % entre décembre 2009 et décembre 2010. Entre janvier et décembre 2010, on recense plus d'entrées effectives qu'entre janvier et décembre 2009. → Voir p. 6

Contingents UE-8 et UE-2 : L'immigration en provenance de l'UE-8 et de l'UE-2 est quantitativement peu importante. Aussi les contingents destinés aux ressortissants de l'UE-8 sont-ils rarement épuisés.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> **Population résidante permanente :** Elle inclut les étrangers titulaires d'une autorisation d'établissement, d'une autorisation de séjour B, d'une autorisation de séjour de courte durée L >= 12 mois et les réfugiés reconnus. L'effectif en fin d'année (bilan annuel) tient compte également des naissances et de l'excédent de naissances par rapport aux décès. Par contre, les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire, les diplomates munis d'une autorisation de séjour délivrée par le DFAE, les fonctionnaires internationaux et les membres de leur famille ne sont pas comptés, à moins qu'ils n'exercent une activité lucrative.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> **ALCP** = Accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ressortissant d'un Etat tiers : Personne qui ne possède pas la nationalité d'un Etat membre de l'UE/AELE

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> **UE-8** = Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie et République tchèque

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> **UE-2** = Bulgarie et Roumanie

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> **Immigration :** Ressortissants étrangers ayant immigré en Suisse au cours d'une période donnée. Les naissances ne sont pas comptées.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> **Bilan migratoire :** Différence entre l'immigration et l'émigration de ressortissants étrangers en référence à la population résidante permanente de nationalité étrangère. Sont également prises en compte les autres augmentations et diminutions (corrections des mouvements de la population résidante permanente étrangère inhérentes au système de registres).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Entrée effective = Personnes qui accèdent au marché suisse du travail pour la première fois, sur la base d'une autorisation de séjour B ou d'une autorisation de courte durée L. Les changements de statuts (transformation d'un permis L en un permis B) ne sont pas compris dans cette statistique relevant les entrées effectives sur le marché du travail ; par contre, ils sont comptabilisés dans la statistique des flux d'immigration de la population active résidante permanente d'origine étrangère.

## Bulletin Immigration Situation au 31 décembre 2010

Inversement, la demande d'autorisations B en faveur de ressortissants de l'UE-2 dépasse l'offre d'unités disponibles.  $\rightarrow$  Voir p. 7

**Autorisations frontalières**<sup>9</sup>: La collecte différenciée des données n'ayant débuté qu'en janvier 2010, aucune comparaison avec l'année précédente n'est encore possible. En décembre 2010, les autorités ont délivré moins d'autorisations frontalières que durant le mois précédent. → Voir p. 7

**Procédure d'annonce :** Les travailleurs et les prestataires de services indépendants provenant d'un Etat membre de l'UE/AELE ainsi que les travailleurs détachés peuvent séjourner en Suisse pendant trois mois au plus (prestataires de services : pendant 90 jours ouvrables) par année civile sans avoir besoin d'une autorisation relevant du droit des étrangers<sup>10</sup>. Cependant, ces personnes sont tenues de s'annoncer.

En décembre 2010, 14 596 prestataires de services ont été annoncés (détachés et indépendants, sans prises d'emploi). Par rapport à décembre 2009, leur effectif a augmenté d'environ 13% (+1717 annonces) ; le nombre de jours de travail a, lui aussi, augmenté. Les prises d'emploi de courte durée auprès d'un employeur suisse ont connu une augmentation (+ 36,2%). Le nombre de personnes astreintes à l'obligation de s'annoncer a augmenté dans les trois secteurs économiques (« Industrie et artisanat », « Services » et « Agriculture »). → Voir p. 8

Prestataires de services travaillant plus de 90 jours en Suisse : Les prestataires de services provenant d'un Etat UE/AELE qui travaillent plus de 90 jours par année en Suisse doivent être munis d'une autorisation. Ils sollicitent avant tout le contingent des autorisations L d'une durée inférieure à une année. En décembre 2010, 25 % environ des autorisations L ont été accordées à des prestataires de services provenant des Etats de l'UE/AELE. Environ 12 % des autorisations de séjour B ont été octroyées à cette même catégorie de personnes. → Voir p. 8/9

Utilisation des contingents réservés aux ressortissants d'Etats tiers (OASA<sup>11</sup>): Le 28 avril 2010, le Conseil fédéral a décidé d'augmenter les contingents destinés à la main d'œuvre hors ALCP (Etats tiers) à 8000 autorisations de courte durée et 3000 autorisations de séjour. A noter que 77% du contingent des autorisations de courte durée et 100 % de celui des autorisations de séjour étaient déjà épuisés à la fin du mois de décembre 2010. → Voir pp. 8/9

Naturalisations: Les naturalisations connaissent des fluctuations mensuelles. Les chiffres de décembre 2010 sont inférieurs à ceux du même mois de l'année précédente. En tête, on trouve les ressortissants de la Serbie, suivis par les Italiens, les Allemands et les Kosovars. → Voir p. 10

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> **Frontalier** : Personne domiciliée à l'étranger qui travaille en Suisse (travailleur salarié ou travailleur indépendant ayant établi son siège social en Suisse)

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Les travailleurs, ainsi que les prestataires de service de certaines branches issus des pays de l'UE-8 et de l'UE-2 sont toujours tenus de posséder une autorisation.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> **OASA** = Ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative

## 2. Population résidante étrangère

Population résidante étrangère au 31 décembre 2010

	Population résidante permanente étrangère			
	Décembre 2009	Différence par rapport		
		au même mois de		
			l'année précédente	
			(en %)	
Total	1 680 197	1 720 393	+ 2.4	
UE-27+AELE	1 066 086	1 101 760	+ 3.3	
UE-17	1 024 328	1 055 480	+ 3.0	
UE-8	30 808	33 985	+ 10.3	
UE-2	7 398	8 690	+ 17.5	
Ressortissants d'Etats tiers	614 111	618 633	+ 0.7	

Source : ODM, Service Statistique sur les étrangers

## 3. Immigration, émigration et bilan migratoire

3.1 Immigration en décembre 2010

or miningration on accombic 2010					
	Population résidante permanente étrangère				
	Décembre 2009 <b>Décembre 2010</b> [		Différence par rapport		
			au même mois de		
			l'année précédente		
			(en %)		
Total	9 511	9 642	+ 1.4		
UE-27+AELE	6 249	6 550	+ 4.8		
UE-17	5 727	5 847	+ 2.1		
UE-8	372	446	+ 19.9		
UE-2	120	232	+ 93.3		
Ressortissants d'Etats tiers	3 262	3 092	- 5.2		

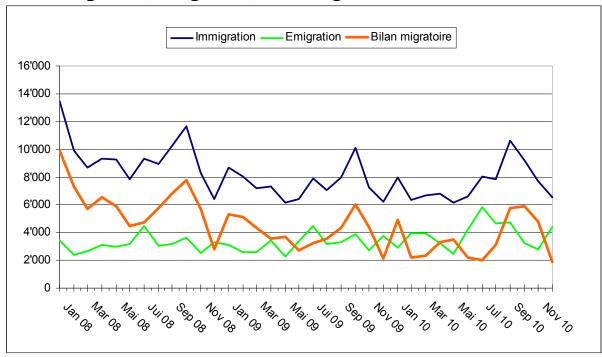
Source : ODM, Service Statistique sur les étrangers

3.2 Emigration et bilan migratoire

oil lingituden of ional	0.2 Emigration of bhan migratoric						
	Décembre 2009	Décembre 2010	Différence par rapport au même mois de l'année précédente (en %)				
Emigration <sup>12</sup>							
Etrangers (total)	5 294	6 086	+ 14.9				
Ressortissants UE-27/AELE	3 756	4 412	+ 17.5				
Ressortissants d'Etats tiers	1 538	1 674	+ 8.8				
Bilan migratoire							
Etrangers (total)	3 585	3 197	- 10.8				
Ressortissants UE-27/AELE	2 114	1 888	- 10.7				
Ressortissants d'Etats tiers	1 471	1 309	- 11.0				

Source: ODM, Service Statistique sur les étrangers

## 3.3 Immigration, émigration, bilan migratoire UE-27/AELE<sup>13</sup>



Source : ODM, Service Statistique sur les étrangers, réalisation graphique P&A

5/10

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> **Emigration :** Ressortissants étrangers comptés parmi la population résidante permanente étrangère qui quittent la Suisse au cours d'une période donnée. Les naturalisations et les décès ne sont pas pris en compte.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Rapportés à chaque fois à la population résidente permanente

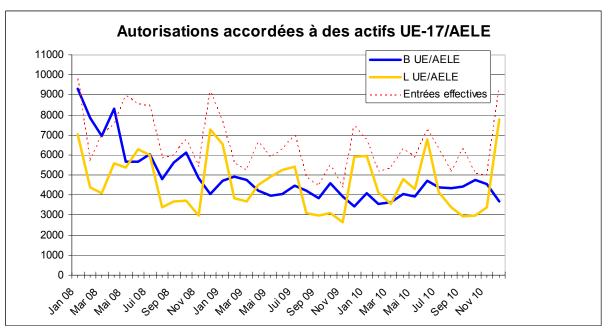
## 4. Autorisations octroyées / Annonces

#### 4.1 Actifs UE-17/AELE

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-17/AELE

	В			B L			Entrées effectives		
	Année précé- dente	2010	Différence en %	Année précé- dente	2010	Différence en %	Année précé- dente	2010	Différence en %
Janvier	4 707	4 089	- 13.1	6 550	5 938	- 9.3	7 666	6 727	-12.2
Février	4 932	3 554	- 27.9	3 849	4 128	+ 7.2	5 568	5 164	- 7.3
Mars	4 749	3 632	- 23.5	3 669	3 550	- 3.2	5 246	5 314	+ 1.3
Avril	4 219	4 053	- 3.9	4 523	4 799	+ 6.1	6 665	6 313	- 5.3
Mai	3 977	3 915	-1,6	4 919	4 311	-12,4	5 854	5 869	+ 0.3
Juin	4 065	4 724	+ 16.2	5 264	6 781	+ 28.8	6 290	7 221	+ 14.8
Juillet	4 448	4 396	- 1.2	5 428	4 150	- 23.5	7 004	6 334	- 9.6
Août	4 215	4 327	+ 2.6	3 096	3 379	+ 9.1	4 871	5 147	+ 5.6
Septembre	3 832	4 442	+ 15.9	2 965	2 942	- 0.8	4 481	6 328	+ 41.2
Octobre	4 584	4 753	+ 3.6	3 088	2 993	- 3.1	5 484	5 038	- 8.1
Novembre	3 929	4 559	+ 16.0	2 646	3 389	+ 28.1	4 377	4 993	+ 14.1
Décembre	3 450	3 695	+ 7.1	5 928	7 761	+ 30.9	7 450	9 345	+ 25.4
Total	51 107	50 139	- 1.9	51 925	54 121	+ 4.2	70 956	73 793	+ 3.9

Source: ODM, P&A



Source : Représentation graphique ODM/P&A, données statistiques P&A et Service Statistique sur les étrangers

#### 4.2 Contingents UE-8

Contingents - Période du 1er juin 2010 au 30 avril 2011

Autorisations de séjour B Contingent total 3 000 3<sup>e</sup> trimestre ALCP: 750 Autorisations de courte durée L Contingent total 29 000 3<sup>e</sup> trimestre ALCP: 7 250

#### 1<sup>er</sup> décembre 2010 – 28 février 2011 (3<sup>e</sup> trimestre ALCP)

	Titulair	es d'une auto	risation B	Titulai	res d'une autori	sation L
	Autorisation	ns octroyées Solde <sup>1</sup>		Autorisations octroyées		Solde <sup>2</sup>
Mois		Cumulées <sup>3</sup>	Solde	Mois	Cumulées <sup>3</sup>	Soide
Décembre	183	1 163	1 087	1 516	9 210	12 540

<sup>1</sup> sur 2 250 autorisations octroyées jusque-là

#### 4.3 Contingents UE-2

Contingents - Période du 1er juin 2010 au 31 mai 2011 Autorisations de séjour B Autorisations de courte durée L

Contingent total 523 Contingent total 4 987 3<sup>e</sup> trimestre ALCP: 130 3<sup>e</sup> trimestre ALCP: 1 246

#### 1<sup>er</sup> décembre 2010 – 28 février 2011 (3<sup>e</sup> trimestre ALCP)

	Titulaires d'une autorisation B			Titulaires d'une autorisation L			
	Autorisations octroyées  Mois Cumulées <sup>3</sup>		Solde <sup>1</sup>		Autorisations octroyées		Solde <sup>2</sup>
					Mois	Cumulées <sup>3</sup>	Solde
Décembre	390	390	0	)	401	2 811	927

<sup>1</sup> sur 390 autorisations octroyées jusque-là Source SYMIC (tableau P&A)

#### 4.4 Frontaliers

	Nouvelles au	ıtorisations*	Autorisations	s en cours <sup>14</sup> **	
	2008/09	2009/10	2008/09	2009/10***	
Janvier		3 855	217 948	225 292	
Février		3 485	217 948	225 292	
Mars		4 795	217 948	225 292	
Avril		4 960	221 039	231 093	
Mai		4 266	221 039	231 093	
Juin		4 300	221 039	231 093	
Juillet		4 873	220 455	232 974	
Août		4 370	220 455	232 974	
Septembre		5 668	220 455	232 974	
Octobre		5 607	221 553		
Novembre		5 523	221 553		
Décembre		4 711	221 553		

Source: Autorisations nouvellement octroyées: ODM, Service Statistique sur les étrangers; Autorisations en cours: OFS, Statistique des frontaliers

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> sur 21 750 autorisations octroyées jusque-là

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> sur 3 738 autorisations octroyées jusque-là

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010

<sup>\*</sup> Données recueillies pour la première fois en janvier 2010

<sup>\*\*\*</sup> Données en partie non encore disponibles

<sup>\*\*</sup> Valeurs à la fin du trimestre

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> **Autorisations en cours** : autorisations frontalières en cours de validité dont les titulaires travaillent effectivement en Suisse comme frontaliers. Ceux-ci n'étant pas tenus de déclarer leur arrivée ou leur départ, une part des autorisations, estimée à environ 20 %, est toujours valable alors que leurs titulaires ne les utilisent plus.

### 4.5 Procédure d'annonce<sup>15</sup>

Déc 2009		Déc 2010	Différence	
Jours de travail			en valeur absolue	en %
Total général	390 458	457 667	67 209	17.2
Travailleurs	224 718	291 213	66 495	29.6
Indépendants	50 161	48 503	- 1 658	- 3.3
Travailleurs détachés	115 579	117 951	2 372	2.1
Personnes tenues de s'annoncer		_		
Total général	23 032	28 423	5 391	23.4
Travailleurs	10 153	13 827	3 674	36.2
Indépendants	3 220	3 433	213	6.6
Travailleurs détachés	9 659	11 163	1 504	15.6
Annonces par secteurs économiques		_		
Total général	23 032	28 423	5 391	23.4
Agriculture	134	178	44	32.8
Industrie et métiers	10 481	12 302	1 821	17.4
Services	12 417	15 943	3 526	28.4

Source: ODM, Service Statistique sur les étrangers

## 4.6 Autorisations selon la LEtr<sup>16</sup> / l'OASA<sup>17</sup>

#### 4.6.1 Utilisation des contingents (personnes actives)

	Titulaires autor	isation L OASA	Titulaires autor	isation B OASA
	Utilisation au cours de la période OASA 2010, cumulées	Répartition mensuelle linéaire du contingent	Utilisation au cours de la période OASA 2010, cumulées	Répartition mensuelle linéaire du contingent
31 déc. 09	0	0	0	0
30 jan. 10	944	667	258	250
28 fév. 10	1 392	1 333	483	500
31 mars 10	1 840	2 000	750	750
30 avr. 10	2 177	2 667	1 002	1 000
31 mai 10	2 458	3 333	1 206	1 250
30 juin 10	2 947	4 000	1 531	1 500
31 juil. 10	3 543	4 667	1 833	1 750
31 août 10	4 062	5 333	2 077	2 000
30 sep. 10	4 553	6 000	2 364	2 250
31 oct. 10	5 041	6 667	2 574	2 500
30 nov. 10	5 520	7 333	2 863	2 750
31 déc. 10	6 129	8 000	3 000	3 000

Source: SYMIC (tableau A&E)

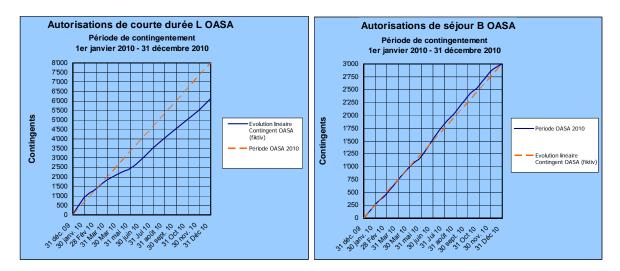
. -

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Les travailleurs détachés en Suisse par une entreprise ou une société ayant son siège dans un Etat membre de l'UE/AELE n'ont **plus besoin d'autorisation** pour effectuer un séjour de courte durée jusqu'à 90 jours ouvrables. Cependant, ils doivent être annoncés en ligne. Cette procédure est valable s'ils fournissent en Suisse des prestations de services pendant moins de 90 jours ouvrables ou si l'activité lucrative auprès d'un employeur suisse dure moins de trois mois (valable uniquement pour les personnes en provenance de l'UE-17/AELE).

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Loi fédérale sur les étrangers

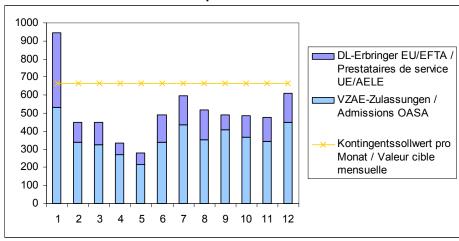
<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative

#### 4.6.2 Utilisation des contingents - Graphiques

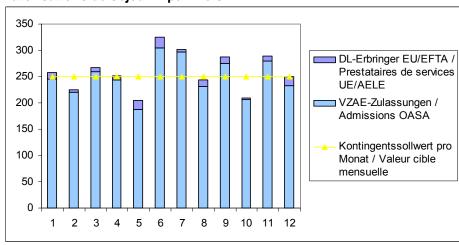


## 4.6.3 Relation Prestataires de services >90 jours / Autorisations OASA pour ressortissants d'Etats tiers actifs

#### Autorisations de courte durée L par mois<sup>18</sup>



#### Autorisations de séjour B par mois



Source: SYMIC (graphiques A&E/P&A)

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> On entend ici par valeur cible le nombre d'autorisations à octroyer en moyenne par mois.

### 5. Naturalisations

## Acquisition de la nationalité suisse

7 toquiottion do la na			
	Décembre 2009	Décembre 2010	Différence par rapport
			au même mois de
			l'année précédente
			(en %)
Naturalisations	2 974	2 639	- 11.3
ordinaires	2 823	2 245	- 20.5
facilitées et	151	394	+ 160.9
réintégrations			
Principaux Etats			
de provenance			
Serbie	710	407	- 42.7
Italie	233	240	+ 3.0
Allemagne	227	225	- 0.9
Kosovo	73	180	+ 146.6
Turquie	305	161	- 47.2

Source : ODM, Service Statistique sur les étrangers